



Genève, le 26 mai 2014

Aux représentant-e-s des médias

## **Communiqué de presse conjoint du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA) et de la commune de Jussy**

### **Contrat corridors biologiques : le Chamboton retrouve le soleil à Jussy**

**Grâce à des travaux de revitalisation ciblés, un tronçon du Chamboton à Jussy est à nouveau à ciel ouvert. Premier aboutissement majeur du contrat corridors biologiques Arve-Lac du Grand Genève sur le terrain, cette réalisation constitue une étape marquante pour cet important projet transfrontalier en faveur de la nature régionale. Ainsi, les travaux entrepris à Jussy permettent de recréer progressivement une connexion naturelle entre les Bois de Jussy et les Marais de la Seymaz. "C'est tout le tout le territoire qui est gagnant grâce à ce projet qui profite aussi bien à la biodiversité qu'à la population" s'est réjoui M. Luc Barthassat, conseiller d'Etat chargé du département de l'environnement, des transports et de l'agriculture, à l'occasion de la cérémonie d'inauguration organisée sur place le 26 mai.**

#### **Un contrat corridors biologiques pour revitaliser le paysage**

Les *contrats corridors biologiques* réunissent les collectivités publiques et les associations locales pour réaliser ensemble des actions permettant de préserver et restaurer les voies de déplacements et d'échanges indispensables aux animaux et aux végétaux (voir l'encadré).

Les premiers contrats corridors biologiques intégrant un territoire Suisse ont été signés en novembre 2012 sous l'égide du Grand Genève. Depuis, le *contrat transfrontalier Arve-Lac* rassemble plus d'une trentaine de partenaires issus des deux côtés de la frontière autour d'un objectif commun : revitaliser les passerelles vertes du paysage entre les Voirons et le Léman. Après une phase d'études et de chantiers, la réalisation entreprise par la commune de Jussy sur le lit du Chamboton ouvre la voie des premières concrétisations de ce contrat.

#### **Un projet exemplaire**

Cent quarante mètres de rivière retrouvent ainsi le soleil à Jussy. Cette remise à ciel ouvert d'un important tronçon du Chamboton est exemplaire au regard des enjeux des corridors biologiques. En effet, le ruisseau du Chamboton



constitue le lien naturel entre les Bois de Jussy et les Marais de la Seymaz. Cette connexion est demeurée longtemps interrompue par l'ensevelissement partiel du cours d'eau. En libérant le Chamboton de son tuyau de béton au sud de la route de Juvigny, la commune de Jussy a non seulement recréé sur son territoire un espace naturel de qualité mais contribue aussi à la revitalisation progressive d'un important corridor biologique régional.

Par ailleurs, le nouveau tracé du Chamboton est enrichi d'un cordon boisé et d'un bouquet de saules blancs qui reformeront petit à petit des saules têtards (dont le tronc se termine par une boule de branches), éléments traditionnels du paysage local. Ainsi, au fur à mesure que la nature reprendra ses droits, le projet ajoutera une nouvelle touche de diversité paysagère à la splendide commune de Jussy, l'un des poumons verts du canton de Genève.

### **Les corridors biologiques, liens vitaux pour la nature**

Les corridors biologiques sont des voies utilisées par la faune afin de se déplacer d'un milieu de vie à un autre, pour se nourrir ou se reproduire. Ces tracés dans le paysage permettent aussi aux plantes de se disséminer. Ainsi les cours d'eau, les haies, les talus, les chemins agricoles mais également les espaces sans obstacles (routes, habitations...) ou sans pylône (pour certains grands oiseaux) ou encore les zones d'obscurité (pour les animaux nocturnes) sont des exemples de corridors biologiques.

Lorsque ces cheminements sont interrompus par les activités ou les infrastructures humaines, la biodiversité est menacée. Les mesures mises en œuvre dans le cadre des contrats corridors permettent de rétablir les connexions entravées.

**Pour en savoir plus :** [www.ge.ch/corridors-biologiques](http://www.ge.ch/corridors-biologiques)

*Pour tout complément d'information :*

Mme Aline Blaser, chef de projet, direction générale de la nature et du paysage, - tél. +41 (22) 388 54 89